

**COMMUNE DE NIVILLAC**  
**Arrondissement de Vannes**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quatorze

Le quatorze avril

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué par le Maire sortant, s'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 7 avril 2014

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 27 Votants : 27

**PRESENTS:** Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. BRIAND Jean-Yves M. CHATAL Jean-Paul- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise- M. LORJOUX Laurent- M. MUELA Patrick- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

**Délibération n°2014D66** : Formation des commissions municipales

L'article L 2121-22 d Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions peuvent être formées au cours de chaque séance du conseil municipal ou avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat de conseil municipal.

Le bureau municipal, réuni le 2 avril 2014, propose de former dès à présent les commissions suivantes :

- Commission des finances
- Commission « Subventions »
- Commission « Urbanisme »
- Commission « Voirie- Bâtiments- Matériel- Assainissement »
- Commission « Sport- Loisirs- Vie associative »
- Commission « Agriculture- Environnement »
- Commission « Communication- Culture »
- Commission « Enfance- Jeunesse- Affaires scolaires »
- Commission Communale des Impôts Directs

Toutes les commissions sont présidées par le Maire mais ce dernier peut déléguer cette fonction à un adjoint.

Par ailleurs, les commissions devront être composées de façon à ce que soit recherché, dans le principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances représentées en son

sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours du même nombre de conseillers municipaux qui les composent.

Concernant la Commission Communale des Impôts Directs, 32 noms devront être proposés à l'administration fiscale (16 titulaires et 16 suppléants) sachant qu'elle n'en retiendra huit parmi les titulaires et huit parmi les suppléants. Par ailleurs, elle doit être obligatoirement composée d'un propriétaire de bois et d'un contribuable habitant en dehors de la commune.

Après cet exposé, le conseil municipal est invité à se prononcer, d'une part, sur la mise en place de ces commissions et, d'autre part, à désigner leurs membres.

Le conseil municipal, après délibération,

- Décide par 27 voix la mise en place des huit commissions énumérées ci-dessus,
- Désigne les membres suivants :
- **Commission des finances** : Le Maire (M. GUIHARD Alain)- Les six adjoints (Mme DENIGOT Béatrice- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. DAVID Guy- Mme GICQUIAUX Cécile- M. DAVID Gérard)- M. PRAT Pierre.
- **Commission « Subventions »** : M. DAVID Gérard, adjoint délégué- Mme AMELINE Yolande- Mme DESMOTS Isabelle- M. DAVID Guy- Mme PHILIPPE Jocelyne- Mme PANHELLEUX Françoise- M. BOUSSEAU Yannick.
- **Commission « Urbanisme »** : Mme PHILIPPE Jocelyne, adjointe déléguée à l'Urbanisme- M. OILLIC Jean-Paul, adjoint délégué aux bâtiments- M. LORJOUX Laurent- Mme GERARD-K NIGHT Marie-Noëlle- M. BRIAND Jean-Yves- M. DAVID Guy- M. DAVID Gérard- Mme LEVRAUD Françoise- Mme AMELINE Yolande.
- **Commission « Voirie- Bâtiments- Matériel- Assainissement »** : M. OILLIC Jean-Paul, adjoint délégué- CHATAL Jean-Paul- FREOUR Jean-Claude- Mme PANHELLEUX Françoise- M. BRIAND Jean-Yves- M. CHESNIN Nicolas- Mme DESMOTS Isabelle- DAVID Gérard- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- BOCENO Julien.
- **Commission « Sport- Loisirs- Vie associative »** : DAVID Gérard, adjoint délégué- BOUSSEAU Yannick- SEIGNARD Jérôme- Mme GRUEL Nathalie- M. MUELA Patrick- Mme PERRONNEAU Claire-Lise.
- **Commission « Agriculture- Environnement »** : DAVID Guy, adjoint délégué- Mme LEVRAUD Françoise- M. CHATAL Jean-Paul- Mme DESMOTS Isabelle- Mme HUGUET Evelyne- M. BRIAND Jean-Yves- M. CHESNIN Nicolas.
- **Commission « Communication- Culture »** : Mme GICQUIAUX Cécile, adjointe déléguée à la communication- Mme PHILIPPE Jocelyne, adjointe déléguée à la culture- M. LORJOUX Laurent- M. SEIGNARD Jérôme- Mme GRUEL Nathalie- Mme PANHELLEUX Françoise- M. BOCENO Julien- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- M. PRAT Pierre- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme PERRAUD Chantal.
- **Commission « Enfance- Jeunesse- Affaires scolaires »** : Mme GICQUIAUX Cécile, adjointe déléguée- M. MUELA Patrick- Mme BOMPOIL Jocelyne- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme LEVRAUD Françoise- M. LORJOUX Laurent- Mme PERRAUD Chantal- M. CHESNIN Nicolas.

- Commission Communale des Impôts Directs : 32 noms seront proposés aux services fiscaux (16 titulaires et 16 suppléants) dont 2 propriétaires de bois (1 titulaire et 1 suppléant) et 2 contribuables résidant en dehors de la commune (1 titulaire et 1 suppléant).

Cette délibération annule et remplace celle réceptionnée en préfecture le 16 avril 2014.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain GUIHARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140414-2014D66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2014  
Publication : 16/04/2014

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

